

Règlement des études : annexe 2

Lieux et modalités d'accueil et de sortie des classes.

Implantation rue Négresse

Pour information.

Horaire des cours : 8h30 à 12h05,
13h20 à 15h.

Le mercredi midi il n'y a pas de garderie mais un bus est mis à disposition des enfants pour se rendre à Harchies où des activités sont organisées jusque 17h30(Ile aux enfants).

L'accueil s'effectue dans le hall d'entrée.

Les parents confient leur(s) enfant(s) aux surveillant(e)s et quittent le hall dans les plus brefs délais.

Les élèves qui arrivent après 8h30 se feront discrets de façon à ne pas perturber les cours.

Dès 9heures la porte est fermée et ce, jusque 12h05.

De 12h15 à 13h05 elle sera de nouveau fermée et ce, jusque 15heures.

Une arrivée après 9heures ne peut être qu'exceptionnelle et motivée.

Pensez que l'enseignante doit alors quitter ses élèves pour venir ouvrir.

De plus cette arrivée tardive perturbe toute la classe.

Les cours débutent dès 8h30 apprenez à votre enfant l'importance du respect de l'horaire, il en aura grand besoin dans sa vie future.

Quand les parents désirent un renseignement, ils demandent rendez-vous ou se présentent entre 8h15 et 8h30.

Il se peut que l'enfant fréquente occasionnellement la piscine. Vous en serez avertis.

Dans ce cas, il empruntera le bus du centre omnisport pour s'y rendre.

En cas de non respect de l'une ou l'autre prescription du règlement des études et de la présente « note de Direction », ni la Direction, ni le personnel enseignant ne peuvent être tenus pour responsables des conséquences que ce non respect engendrerait.